OTTAWA— 98, RUE GEORGES Téléphone: Rideau 514
HULL— 4, RUE LANGEVIN Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
PLUIE, TEMPETUEUX
MAXIMUM HIER 41
MINIMUM (NUIT) 36
A 8 H. CE MATIN 38

18e Année No 269 — OTTAWA VENDREDI 20 NOVEMBRE 1931 — Le numéro 2 sous

L'INCENDIE DU CAFÉ FRANÇAIS SERAIT D'ORIGINE CRIMINELLE

L'inspecteur Potvin dit qu'il enquêtera pour l'incendiaire

Les autorités continuent leurs recherches sur l'origine du tragique incendie.

"ARISTIDE" INHUMÉ

Ernest Lattion, survivant du désastre du café Français, fond en larmes.

PAPIERS RETROUVÉS

Une main criminelle a mis le feu au Café Français, causant la mort d'Aristide Banone, 30 ans, et d'Etienne Clément, ancien aristocrate georgien, 60 ans, et la destruction presque complète de deux des immeubles les plus importants de la rue Rideau, de bonne heure jeudi matin. C'est l'opinion émise par le survivant du tragique incendie, M Ernest Lattion, 24 ans, jeune homme d'affaires bien connu d'Ottawa et de Hull. L'inspecteur Alex. Potvin déclare qu'il ira jusqu'au bout pour établir si les soupçons de M. Lattion sont fondés.

Après les funérailles simples et touchantes à la fois de l'une des victimes, le regretté Aristide Banone, co-propriétaire du Café Français, la lugubre tâche de retrouver les effets personnels des victimes dans les ruines calcinées de l'immeuble Hugh Fleming a été reprise pour la deuxième journée.

MM. Lattion et Frédéric Banone de l'hôtel Savoie, de Montréal, frère d'Aristide, ont retrouvé plusieurs valises et autres effets aux quatrième et troisième étages de l'édifice.

"Je fais une enquête minutieuse et complète de la triste affaire", a déclaré l'inspecteur Potvin. "Le sous-prévôt Edouard Desjardins et moi-même ne négligeons rien pour faire arrêter le criminel s'il s'agit ici d'un feu allumé par quelqu'un"

AUX FUNERAILLES

Le cortège funèbre est parti de la morgue Whelan et Fils, rue Cooper pour se rendre à l'église St-Antoine, où le R. P. Lewis-Philip, O.F.M., a chanté le service. La chorale a chanté sous la direction du R. P. Jean-Marie, O.F.M. L'inhumation s'est faite au cimetière Notre-Dame de Lourdes, Chemin de Montréal.

Les employés de Chez Henri avaient envoyé des couronnes mortuaires à la morgue, une pour M. Banone et l'autre pour M. Etienne Clément. Les préparatifs pour les funérailles de ce dernier n'ont pas été terminées. Ses amis cherchent à retrouver quelqu'un de ses parents et autres détails personnels.

M. Frédéric Banone conduisait le deuil avec M. Lattion. Celui-ci associé du défunt depuis quelques mois, avait échappé par miracle au sort des deux victimes. Dans des vêtements empruntés et le bras droit en écharpe, M. Lattion était un personnage pathétique aux obsèques de son ami. Au cimetière, il ne put contrôler son émotion et fondit en sanglots. Les funérailles étaient sous la direction personnelle de M. John-B. Whelan.

La messe de requiem a été chantée à huit heures ce matin.

DANS LES RUINES

Quand les recherches reprirent dans les ruines, ce matin, ce fut d'abord le jeune Edward Walton, gardien de nuit, qui lavait le plancher de la cuisine au moment de l'incendie, qui retrouva ses effets personnels au quatrième étage. Sa chambre donnait sur la cour. Il fut heureux de découvrir un billet de banque de cinq dollars dans un portefeuille mouillé de part et d'autre.

MM. Lattion et Frederic Banone passèrent quelques heures, au dernier étage, lançant valises et autres effets personnels par la fenêtre sur le trottoir en face du restaurant, 74, rue Rideau. Une équipe d'ouvriers démolissait les ruines à la maison Duford, Limitée.

M. Joseph Gavey, représentant de Kilgour et Hamilton, ajusteurs, l'inspecteur Potvin, le sous-prévôt E. Desjardins, M. Jules Guégan, chef de nuit au café, MM. Lattion et F. Banone étaient sur le théâtre de la tragédie cet avant-midi.

(Suite à la 7ème page)

4.000 oiseaux chanteurs sur un paquebot

Lorsque le paquebot Montrose arriva à Montréal, il y a quelques jours, sa liste de passagers comportait quatre mille oiseaux chanteurs, serins allemands voyageant au Canada pour le commerce de Noël.

Cinquante compartiments sur le bateau furent nécessaires pour transporter ces passagers à plumes qui chantèrent gaiement durant la traversé de l'Atlantique. Ces serins seront expédiés à toutes les parties du Dominion ainsi que dans l'Ouest jusqu'à Vanouver. Cinq cents furent envoyés à Ottawa, au magasin Fletcher Bradley, 152, rue Bank. Ces fascinants serins seront offerts en vente, vendredi et samedi de cette semaine, à $4.95 hcacun, ce qui est de beaucoup le plus bas prix auquel les serins ont été vendus au Canada durant ces vingt dernières années.

Pour la commodité des nombreux clients de M. Brouley, le magasin restera ouvert, vendredi et samedi soirs jusqu'à 10 heures.

AVERTISSEMENT CONSERVATEUR À R. MACDONALD

Les tories s'opposent à ce qu'il fasse de déclaration sans consulter le Parlement.

QUESTION D'IRLANDE

NEW-YORK, 20. (P.C.)—Un sans-fil envoyé au "New-York Times", aujourd'hui, dit que cent députés conservateurs aux communes anglaises, ont envoyé un avertissement au premier ministre Ramsay Macdonald, le mettant en garde contre toute nouvelle déclaration de la politique du gouvernement vis-à-vis les Indes, avant d'avoir consulté le Parlement.

La dépêche continue: "Ayant encore sur le coeur le règlement de la question irlandaise en 1921, les conservateurs ont déclaré au premier ministre qu'il ne devait pas suivre l'exemple de Lloyd George qui prit sur lui de signer une entente avec les Sinn Feiners, sans que le Parlement fut averti des termes de l'entente.

DECLARATION DE MACDONALD

Les conservateurs sont surtout inquiétés par la déclaration de M. Macdonald, offrant de servir d'arbitre pour le règlement de la question des minorités des Indes, si les minorités elles-mêmes le lui demandaient.

"Au commencement de la semaine M. Macdonald dit à la chambre des communes que son offre avait été approuvée par son cabinet, mais aujourd'hui les conservateurs n'étaient pas encore réconciliés avec l'idée.

"Le très hon. Winston Churchill a été spécialement violent. Il protesta dans un long discours enflammé contre l'attitude du premier ministre qui veut tout décider de lui-même.

Il y avait beaucoup d'ironie inconsciente dans l'attitude de M. Churchill, qui est un des ministres qui ont signé l'entente avec les Irlandais, en 1921, avant qu'elle fut présentée à l'approbation du Parlement.

CLAUSE SPECIALE

"La conférence de la table ronde a siégé toute la journée hier. Tout le monde fut d'accord pour accorder la protection au commerce britannique et étranger, par une clause spéciale de la nouvelle constitution fédérale.

La discussion n'était pas terminée quand le comité ajourna jusqu'à mardi.

Il est maintenant virtuellement imposible que la conférence prenne fin avant le mois de décembre. Le sujet délicat des garanties financières, n'a pas encore été abordé, et la conférence devra entendre les longs rapports du comité des constitutions sur l'armée, les relations étrangères, les finances et les distinctions commerciales désavantageuses."

SALAIRES SUR CHEMINS DE FER AUX ÉTATS-UNIS

Les bourgeois et les employés expriment des vues divergentes à une conférence.

DES SUGGESTIONS

NEW-YORK, 20. (P.A.) — Bourgeois et employés des grands chemins de fer des Etats-Unis se sont réunis hier en conférence conjointe, afin d'exposer leurs points de vue sur les salaires et les conditions de travail. A la fin de la séance du jour, on a dit non officiellement que les autorités et les chefs des employés avaient des vues très divergentes sur plusieurs points.

On ignore les détails exacts de ce qui s'est passé à l'assemblée d'hier, mais on sait que les représentants de vingt et une fraternités ont fait au comité des présidents les suggestions suivantes: la stabilisation immédiate de l'emploi, en assurant du travail pour un an aux employés nécessaires dans chaque classe; la création d'une commission des autorités des chemins de fer et des employés, en vue d'établir la journée de six heures; une législation en vue d'une émission d'obligations américaines d'un milliard de dollars pour l'élimination des passages à niveau.

Les autorités des chemins de fer ont en vue une réduction au moins temporaire de **dix pour cent** dans les salaires.

Majorité décisive de 8 voix pour M. Charpentier

Cent-vingt-trois appels accordés en cour

226 appels entendus à la séance

Ces appels représentaient 430 aspirants-électeurs des divers quartiers.

LE JUGE DALY

Il y aura 123 votants de plus au scrutin municipal du sept décembre prochain, grâce à la séance de la cour du comté, cet avant-midi, pour entendre les appels des personnes qui voulaient se faire inscrire sur les listes électorales.

L'hon. juge E.-J. Daly était au fauteuil. Le greffier municipal Norman-H.-H. Lett, les évaluateurs municipaux E.-P. Connor et J.-E. Meunier ont prêté leur concours. Deux cents vingt-six formules d'appel avaient été soumises à la cour, représentant 430 hommes et femmes. Après avoir étudié chaque cas, 123 appellants ont obtenu leur droit de suffrage et leurs noms seront ajoutés aux listes.

Voici comment les appels ont été reçus et accordés:

Quartiers	Appels	Nouveaux votants
Victoria	18	12
Dalhousie	35	17
Elmsdale	6	2
Wellington	26	10
Central	64	21
Capital	5	2
Riverdale	6	4
St-Georges	21	18
By	28	21
Ottawa	15	13
Rideau	2	3
Totaux	226	123

LE TRANSPORT EST MENACÉ D'UN DÉSASTRE

Sir Henry Thornton et le problème du transport par voie ferrée.

IL FAUT AGIR

NEW-YORK, 19. — "A cause de "l'influence" et des "effets" du transport par chemins de fer, en Amérique un problème national de grande importance, se développe actuellement s'il n'est pas arrivé à son complet développement et le temps est venu de cesser de se poser la question:

"Que peut-on y faire? et d'agir" a dit Sir Henry Thornton président des chemins de fer nationaux, devant 600 membres de la Chambre de Commerce de New-York, réunis au Waldorf-Astoria, hier soir.

Au moins deux des principes vitaux de l'existence d'un chemin de fer sont menacés, actuellement: la nécessité de rester solvable et de faire le transport à des taux qui permettront le développement des communautés desservies, expliqua Sir Henry et à moins que les compagnies de transport fassent quelque chose, un désastre imminent menace l'industrie du transport.

La situation est due à trois facteurs principaux, dit Sir Henry, la dépression économique générale, la concurrence, et l'impuissance apparente des compagnies de chemins de fer à se défendre ou d'apporter remède à leur situation.

Loin de moi l'idée de vouloir éliminer la concurrence des routes, continue Sir Henry, mais elle devrait être tenue dans les limites du "fair play".

Dans mon opinion les règlements suivants sont essentiels:

1. Ceux qui se servent des routes pour des véhicules commerciaux devraient payer une taxe basée sur l'usage qu'ils font des routes.

2. La largeur, la pesanteur et la vitesse des voitures commerciales ne devraient pas menacer la sûreté des autres qui se servent des routes.

3. Les conducteurs de ces voitures devraient être sujets à examen médical pour qu'il ne mettent pas en danger la vie des autres.

4. Les taux de circulation devraient être fixés par les états ou les provinces. Alors la compétition serait juste et les chemins de fer auraient leur chance.

En terminant, le président des chemins de fer canadiens, insista sur la nécessité pour les compagnies d'améliorer leurs relations avec leurs ouvriers.

"Les ouvriers contribuent leur part bien tranchée, dans le succès d'une entreprise," dit Sir Henry, "et ils ne doivent pas être considérées comme des serviteurs, mais comme des associés. Les guerres industrielles sont aussi profitables que les guerres militaires, et comme toute activité industrielle est le fruit du capital et du travail, tous deux ont droit à une juste part des profits. Les chemins de fer devraient avoir confiance en leurs ouvriers, et les ouvriers devraient unir toutes leurs forces pour supporter les chemins de fer."

DANS LA FAMILLE ROYALE

Sa Majesté la Reine de Grande-Bretagne avec sa petite-fille, la princesse Elisabeth, fille du duc et de la duchesse d'York.

Les attachés militaires vont s'enquérir de la situation sino-japonaise

Au conseil de la S. D. N., on espère pouvoir tracer une nouvelle ligne de conduite.

La plupart des communications sont rompues — Les femmes pleurent les morts japonais à Moukden

LOI MARTIALE

Sir Eric Drummond, secrétaire-général, et Aristide Briand, président de la Société des Nations, a conféré avec l'ambassadeur Charles-G. Dawes aujourd'hui. On laisse entendre que l'attitude des Etats-Unis sur la question mandchoue a fait le sujet de la discussion et on espère qu'il en sortira une nouvelle ligne de conduite.

Le conseil s'attend à tenir une réunion privément cet après-midi, mais le général Dawes dit que le représentant des Etats-Unis ne peut assister à la séance.

Un groupe composé d'attachés militaires anglais, français, américains et polonais à Tokio doit partir aujourd'hui pour enquêter sur la situation en Mandchourie, annonce le gouvernement japonais.

Le gouvernement chinois à Nankin a publié un télégramme du général Mah Chan-Shan dans lequel on fait dire au général qu'il a évacué Tsitsihar pour sauver la vie des habitants civils après que les avions japonais eurent commencé une attaque par bombardement.

FEMMES EN PLEURS

Des femmes en pleurs ont assisté à l'arrivée de 19 morts et huit blessés japonais, victimes de la bataille de la rivière Nonni à Moukden aujourd'hui et on rapporte que les Japonais ont eu en tout 49 morts et 155 blessés.

Les journaux de Moscou ont publié pour la première fois les nouvelles de l'occupation de Tsitsihar mais sans commentaires.

La loi martiale a été proclamée encore à Tientsin lorsque les bandits ont rouvert le feu dans les régions éloignées de la ville.

A cause de la rupture du poste de radio de campagne des troupes japonaises, on n'a pas d'autres nouvelles des événments de la région de

(Suite à la 8ème page)

CETTE SAISIE DE VAISSEAU

ON FERA ENQUETE SUR LA SOI-DISANT SAISIE DU VAPEUR HAN-YANG.

SHANGHAI, Chine, 20. (P.A)—Le destroyer anglais Sterling est parti aujourd'hui pour l'île de Namoa, au large de Swa-Téou, afin de faire enquête sur la rumeur que des pirates ont saisi le vapeur Han-Yang, qui était en route pour Shanghaï.

UN AUTRE FEU À CE PAQUEBOT

LE PAQUEBOT FURNESS DE NOUVEAU RAVAGE PAR UN INCENDIE.

BELFAST, Irlande, 20. — Le paquebot Furness, des Bermudes, endommagé par le feu en juin dernier à Hamilton, Bermudes, a été de nouveau ravagé par un incendie au cours de la nuit, à son quai, où on était en train de le réparer. Plusieurs explosions se produisirent à bord. Des ponts furent détruits et d'autres dommages causés. La cause du feu est inconnue, mais la police croit qu'il a été allumé par une main criminelle.

37 POUR 100 DE L'ÉNERGIE

L'ENERGIE DEVEVLOPPEE EN ONTARIO NE REPRESENTERAIT QUE 37 pour 100 DE LA QUANTITE AUTORISEE.

TORONTO, 20. (P.C.)—L'énergie électrique développée en Ontario représente 37 pour 100 de la quantité autorisée en vertu des droits de traités, d'après le rapport sur l'énergie hydraulique de la province préparé par L.-V. Rorke, inspecteur général d'Ontario, en coopération avec le ministère de l'Intérieur fédéral. Le total de l'énergie développée est de 2,546,886 chevaux-vapeur. Ces chiffres comprennent les 830,000 chevaux-vapeur des entreprises de la rivière Abitibi et les 12,000 des Chutes des Chats, sur la rivière Outaouais.

JOURNÉE DE L'ASSOCIATION

L'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario est l'union des parents canadiens-français de la province d'Ontario. Les mères de famille de Clarence-Creek le comprennent bien et c'est pourquoi elles ont tenu à faire, cette année, les perceptions à domicile pour la Journée de l'Association". Elles ont recueilli la jolie somme de $50.00.

Nous sommes heureux de publier la liste de ces braves mères de famille:

Mme Joseph Woulfe
Mme D'Assises Vinette
Mme Napoléon Lacasse
Mme Charles Chabot
Mme Joseph Desjardins
Mme Hormisdas Barbeau, jr
Mme Cléophas Florent
Mme A. Frappier
Mme Amédée Houle
Mme Joseph Doutre
Mme Thomas Brazeau
Mme Adélard Hupé
Mme Maxime Saumure
Mme Joseph Henry
Mme Mastaï Leguerrier
Mme Hector Beauchamp
Mme Wilfrid Rugimbald
Mme Anastase Joly
Mme Aldéric Bigras
Mme Amédée Joanisse
Mme Tiburce Lalonde
Mme Magdas Lacasse
Mme Alfred Henry, sr
Mme Aldéric Jubinville
Mme Léo Chabot
Mme Honoré Bernard
Mme Athanase Lavictoire
Mme James Desjardins
Mme Gédéon Bissonnette
Mme Azarie Duquette
Mme Joseph Roy
Mme Joseph Godin
Mme J.-Alex Beauchamp
Mme Noé Lafleur
Mme René Pilon
Mme François Barbeau

DÉNÉGATION DES AUTORITÉS DES CHEMINS DE FER

Aucune influence extérieure n'a amené le projet de réduction de salaires disent les présidents.

L'HON. J. MURDOCK

MONTREAL, (P.C.) 20.—Aucune dictée de la "rue Saint-Jacques ou du voisinage" n'a poussé les autorités des chemins de fer canadiens à proposer une réduction de 10 pour cent du salaire de certaines classes d'employés; pareille politique a été décidée par les chefs des chemins de fer eux-mêmes sans influence directe ou indirecte du dehors. Voilà en substance la sèche dénégation faite conjointement par Sir Henry Thornton, président du Canadien National, et E.-W. Beatty, C.R., président du Pacifique Canadien, et lue hier au tribunal-arbitre par George Hodge, vice-président du personnel au C.P.R.

C'est une réplique à la déclaration faite au tribunal hier par l'hon. James Murdock, vice-président de la Fraternité des sous-chefs de chemins de fer—déclaration dans laquelle M. Murdock affirmait que les cheminots croyaient que des influences directes ou indirectes du genre décrit plus haut, avaient poussé les compagnies à faire la proposition de réduction de salaire.

MURDOCK FERME

La déclaration de M. Hodge, cependant n'a pas changé l'attitude de M. Murdock. Il a dit au tribunal qu'il est plus que jamais convaincu de la vérité de son assertion et qu'en autre temps et lieu, il entreprendra de le prouver.

Ce fut l'incident principal hier à la reprise des séances du tribunal-arbitre composé de J.-M. MacDonnell, Toronto (président), Isaac Pitblado, C.R., de Winnipeg, nommé par les compagnies, et le docteur J.-C. Hemmeon, de l'Université McGill, Montréal, représentant des hommes. Etabli par l'hon. Gideon Robertson, ministre du travail dans le gouvernement fédéral, dans le but de régler le différend causé par le refus des hommes d'accepter le projet de réduction de 10 pour cent des salaires, la commission a commencé ses séances mardi et a tenu des séances quotidiennes. A l'ajournement hier, aucune décision ne fut prise quant à la date de la prochaine séance.

(Suite à la 8ème page)

ALPHONSE XIII EST PROSCRIT PAR L'ESPAGNE

Une décision de l'assemblée constituante. Accusé de haute trahison et privé de ses droits.

UN DÉFENSEUR

MADRID, 20 (P.A.):—Alphonse de Bourbon, ancien roi d'Espagne, a été déclaré proscrit et banni aujourd'hui par l'assemblée constituante. La décision a été unanime. Elle fut prise à la suite d'une longue et dramatique protestation de la part du comte de Romanones, un des hommes les plus riches de l'Espagne. La décision a été suivie d'un débat de cinq heures.

Alphonse est accusé de haute trahison et banni du pays sous menace d'arrêt. Il est actuellement exilé en France.

L'assemblée constituante enlève à l'ancien monarque ses dignités, droits et titres, y compris les droits civils et de propriété. Il est possible que ses biens en Espagne soient saisis par l'Etat. L'ancien président Alcala Zamora déclara qu'Alphonse a été cause de la dictature de feu le général Primo de Rivera.

Le comte de Romanones fit un éloquent plaidoyer. Ne vous exposez pas à la vengeance, dit-il. J'ai été trois fois premier ministre et plusieurs fois titulaire d'autres ministères pendant mes quarante années de vie politique. Mon silence maintenant serait criminel. L'assemblée a violé la première loi du code pénal en voulant condamner l'ancien roi sans l'entendre. Il nia qu'Alphonse ait voulu usurper le pouvoir de convertir l'Espagne en monarchie absolue. Le comte admet que l'ex-moi ait contribué à la catastrophe de l'armée espagnole au Maroc, mais il fait remarquer que le général de l'armée devrait en partager la responsabilité. Il nie qu'Alphonse se soit opposé aux élections.

WINNIPEG, 20.—On prédit pour aujourd'hui un temps hibernal dans l'ouest du Canada. Le mercure a marqué dix degrés hier à Battleford, Saskatchewan.

Un pointage porte à huit la majorité du candidat officiel

LA PROTECTION DE LA POLICE À DINO GRANDI

Quinze cents agents de police font la garde à son arrivée à New-York.

DES AFFICHES

NEW-YORK, 20. (P.A.)—Le ministre des Affaires Etrangères d'Italie, Dino Grandi, est arrivé ici aujourd'hui, escorté par la police. Cette visite à New-York avait été éliminée de son programme, à la suite de menaces de manifestations antifascistes.

M. Grandi et son groupe sont arrivés par chemin de fer de Washington à Jersey City, New-Jersey, et ils ont été transportés ensuite par le remorqueur Macom. Quinze cents agents de police avaient reçu ordre de monter la garde, depuis le pied du Broadway jusqu'à l'hôtel de ville.

Ce matin, rien n'indiquait que des désordres allaient éclater, mais au cours de la nuit des inconnus ont mis plus de 1,000 affiches aux poteaux, aux fenêtres, en avant des bâtiments, lesquelles représentaient Grandi, avec cette inscription: "Recherché pour incendie prémidité et mourtre". En bas de la gravure on pouvait lire ces mots: "Procès le dimanche 22 novembre, 2 h. p.m, Irving Plaza, 15e rue. Tntrée libre.

L'ENTENTE SUR LE CHÔMAGE EST ADOPTÉE

Le bill ratifiant la convention entre le fédéral et provincial franchit sa dernière étape.

M. DUPLESSIS

QUEBEC, Qué., 20.—Après un débat d'une heure environ, le bill ratifiant la convention intervenue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial relativement à l'aide aux sans-travail a franchi sa dernière étape hier après-midi. Les résolutions relatives à ce bill avaient été étudiées à la séance de mercredi et hier on a fait la revision de chacune des clauses de cette loi basée sur une législation semblable adoptée l'année dernière.

M. Maurice Duplessis, député conservateur des Trois-Rivières, a conduit le débat pendant la majeure partie de la séance. Il a réclamé notamment une plus large part des octrois pour la ville des Trois-Rivières où le marasme règne dans l'industrie depuis plusieurs mois. M. Duplessis a protesté parce que le bill avait été présenté en retard et que cette situation a été cause que les chômeurs n'ont pu obtenir du travail plus tôt à cette époque de l'année.

Aucun vote n'a été pris en rapport avec la loi du chômage. La députation a été unanime à reconnaitre qu'il est urgent de donner du travail aux miséreux, et c'est pourquoi elle a été d'accord pour une fois lorsque le temps fut venu d'approuver finalement cette législation.

Plusieurs bills sans importance ont été approuvés sur la fin de l'après-midi, puis la chambre s'est ajournée à onze heures cet avant-midi.

Au moment où le bill en question allait être adopté, M. Duplessis a demandé au gouvernement provincial de faire plus large la part des municipalités.

ON AJOURNERA CETTE RÉUNION

LES CREANCIERS D'OTTAWA DE GREENSHIELDS DEMANDENT D'AJOURNER UNE ASSEMBLEE.

MONTREAL, 20. (P.C.)—A la demande de certains créanciers d'Ottawa de Greenshields & Company, on a consenti à ajourner l'assemblée convoquée pour étudier un projet de réorganisation et qui devait avoir lieu le 26 novembre. Les créanciers d'Ottawa trouvent que le 26 novembre est une date trop hâtive qui ne leur laisse pas assez de temps pour étudier le projet en question. Il est proposé que l'assemblée soit convoquée à la date fixée puis ajournée immédiatement au 7 janvier.

Déclaration de M. Hormisdas Beaulieu président d'Election.

LE POINTAGE

Les bulletins nules sont rejetés pour satisfaire à la procédure

JUSTICE À TOUS

A la suite d'un pointage du vote enregistré dimanche dernier, à la convention canadienne-française, pour le choix d'un candidat de notre langue au Bureau des Commissaires cette année, la majorité de M Fulgence Charpentier a été portée de une à huit voix. Ce pointage confirme donc le choix de M. Charpentier, comme porte-étendard canadien-français au bureau, aux prochaines élections municipales.

A ce sujet, M. Hormisdas Beaulieu, président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, et président d'élection à la convention, communique la déclaration suivante, aux journaux:

"En raison de la presque égalité des voix, à la convention tenue pour choisir un candidat destiné à représenter les contribuables de langue française d'Ottawa au Bureau des Commissaires, et afin de donner pleine justice aux candidats et satisfaction à tous, le comité a décidé de faire un pointage du vote. Celui-ci eut lieu hier, le 19 novembre. Au premier dépouillement du deuxième tour de scrutin, le 15 novembre, M. Hormisdas Beaulieu, président d'élection, au nom de la justice, permit qu'on adjugeât aux candidats, certains bulletins, en réalité, nuls. Subséquemment, après renseignements pris, on convint, qu'en vertu des règlements de la bonne procédure, ces bulletins ne devaient pas compter. Le pointage, donne à M. Charpentier, une majorité de huit voix, au lieu d'une, tel qu'annoncé précédemment, et indique bien, que le premier comptage, fut plus que juste envers l'échevin Bélanger, le candidat défait.

"Le résultat du pointage prouve de façon décisive que l'échevin Charpentier est le choix de la convention, et qu'il a droit, à ce titre, aux suffrages de tous les citoyens."

Voyage d'études du R. P. H. Roy, O.M.I.

MONTREAL, 20.—Le R. P. Henri Roy, O.M.I., est parti hier soir pour New-York et s'est embarqué aujourd'hui pour l'Europe, à bord du "Westernland" pour y faire des études sociales, à la demande de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal.

Le R. P. Roy visitera plusieurs pays, se mêlera aux milieux ouvriers de là-bas et étudiera les diverses organisations ouvrières. Montréal doit déjà quelques fondations au R. P. Roy qui, bien que jeune prêtre, s'intéresse depuis de nombreuses années à la question sociale. Son voyage d'études sera aussi profitable au diocèse qu'à la province toute entière.

QUEBEC, 20. — Joseph Mopasse, éditeur sportif de l'"Evénement" de Québec, depuis 15 ans, est mort avant-hier, à l'hôpital Laval, après une maladie de deux mois.

Il n'était âgé que de 35 ans et était né à St-Gérard de Magella, près de Québec. Il laisse sa femme et cinq enfants.

Bureau météorologique, Toronto, (P.C.) 20.—Une étendue de basse pression qui était hier au-dessus des états du sud-ouest se déplace vers le nord-est avec une intensité croissante. Une étendue de haute pression, de 30.70 pouces, est centralisée au-dessus de Terre-Neuve. Il pleut dans l'Ontario et une température plus froide vient du nord pour se répandre sur les provinces de l'ouest.

Vallée de l'Outaouais et du haut du Saint-Laurent: Pluie aujourd'hui et samedi; vents puissants du sud-est ou tempêtes ce soir et samedi.

Maximum hier 44
Minimum durant la nuit . 36

A 8 heures ce matin: Dawson, 28 sous zéro; Aklavik, 14 sous zéro; Fort Simpson, 14 sous zéro; Fort Smith, zéro; Churchill, 10; Prince Rupert, 26; Victoria, 38; Kamloops, 24; Calgary, 8; Edmonton, zéro; Prince Albert, 10; Winnipeg, 28; Sault Ste-Marie, 44; Toronto, 50; Kingston, 46; Ottawa, 33; Montréal, 42; Québec, 38; St-Jean, N.-B., 38; Halifax, 42; St-Jean, T.-N., 34; Détroit, 60; New-York, 52; Charlottetown, 40; Jasper, zéro; Moncton, 37.